

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° V-5 26SGADL0163

**SEANCE DU
25 JUIN 2026**

<p><u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 70</p> <p><u>Nombre de conseillers présents :</u> 53</p> <p><u>Date de convocation :</u> 19 juin 2026</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 30 juin 2026</p>

<p><u>OBJET :</u> Smart territoire - Demande de subvention à la région Bourgogne Franche-Comté</p>
--

<p><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 68</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 68</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Samuel BRANDILY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES - Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
M. Jean-Louis SAVETIER
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
Mme BUFFENOIR THERY (pouvoir à M. Antoine WIECZOREK)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Stratégie de Croissance Numérique de la Région Bourgogne-Franche-Comté (SCNUM-BFC) adoptée le 19 octobre 2018,

Vu la Politique Publique des Usages Numériques (PPUN-BFC) adoptée le 5 octobre 2020,

Vu le règlement d'intervention n° 21.xx « Territoires Intelligents et Durables » (TERRINUM-BFC) adopté le 16 septembre 2021.

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) s'engage résolument dans la transformation numérique de ses services publics et de la gestion de ses infrastructures. Dans un contexte de transition écologique et de modernisation de l'action publique, le déploiement de technologies IoT (Internet des Objets) constitue un levier stratégique pour améliorer l'efficacité des services rendus aux habitants, réduire les coûts de fonctionnement et contribuer aux objectifs de développement durable.

Le territoire de la CUCM présente des caractéristiques qui rendent particulièrement pertinente l'expérimentation de solutions numériques connectées :

- Des services d'eau potable et d'assainissement à optimiser notamment en lien avec le délégataire,
- Une collecte/traitement des déchets ménagers et assimilés à optimiser,
- Des espaces publics à gérer plus efficacement au profit de la qualité de vie des habitants,
- Un patrimoine bâti public nécessitant un pilotage fin des consommations énergétiques,
- Un réseau d'éclairage public en zones d'activités étendu représentant un poste de dépense énergétique.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a adopté, le 19 octobre 2018, sa Stratégie de Croissance Numérique (SCNUM-BFC) articulée autour de trois axes : accélérer le déploiement des infrastructures numériques, engager la transformation numérique du territoire, et innover par la donnée.

Dans ce cadre, le règlement d'intervention « Territoires Intelligents et Durables » (TERRINUM-BFC), adopté le 16 septembre 2021, soutient les projets des collectivités qui répondent aux trois objectifs suivants :

- Être un accélérateur de la transition environnementale, permettant de faire de la transformation numérique un vecteur de la transition écologique,
- Être un améliorateur de services, apportant des réponses à des besoins identifiés pour améliorer l'accès et la qualité de services rendus aux usagers,
- Être un territoire data-responsable, s'appropriant les enjeux de la donnée et participant à sa valorisation au service des habitants.

La Région finance les expérimentations à hauteur de 50 % dans la limite d'un plafond total de subvention de 300 000 €, sous forme de subvention d'investissement.

La CUCM souhaite déployer un réseau d'objets connectés multithématiques sur son territoire, en ciblant plusieurs cas d'usage prioritaires structurés autour de deux grandes familles :

- Infrastructure réseau IoT : Déploiement d'une infrastructure hertzienne LoRa couvrant l'ensemble du territoire pour la transmission des données capteurs à faible consommation énergétique ;
- Verticales métiers (cas d'usage) :

- Gestion intelligente des déchets : capteurs de remplissage sur conteneurs, superviseur de tournées optimisées, réduction des kilomètres parcourus ;
- Pilotage des bâtiments publics (GTB) : capteurs de température, qualité de l'air, occupation, suivi des consommations énergétiques en temps réel,
- Compteurs d'eau connectés : détection de fuites, suivi des consommations, alertes anomalies sur le réseau AEP,
- Éclairage public intelligent : pilotage adaptatif de l'éclairage des Zones d'Activités, modulation en fonction de la présence et du contexte,
- Expérimentation espace public : îlots de chaleur/fraîcheur, mobilier connecté, capteurs de qualité de l'air, affluence sur les places et espaces verts.

Le projet de la CUCM se distingue par plusieurs caractéristiques innovantes reconnues dans le cadre du programme TERRINUM-BFC :

- Gouvernance de la donnée : adoption d'une plateforme de gestion des données ouverte permettant la souveraineté numérique de la collectivité et l'interopérabilité avec les systèmes existants,
- Approche éthique : mise en œuvre d'un cadre de confiance fixant les règles d'utilisation des données collectées, la transparence vis-à-vis des citoyens et la protection des données personnelles (RGPD),
- Réplicabilité et mutualisation : conception d'une architecture technique répliquable permettant à terme une extension à d'autres collectivités du territoire régional,
- Numérique responsable : priorité donnée aux solutions à faible empreinte énergétique (LoRa), aux équipements durables, et à l'open data pour favoriser l'innovation locale,
- Implication des usagers : associer les habitants et les acteurs économiques dans la définition et l'évaluation des usages, dans un esprit de co-construction.

Les bénéfices attendus du déploiement de ces expérimentations IoT sont les suivants :

- Réduction des coûts opérationnels (optimisation des tournées déchets, économies d'énergie éclairage et bâtiments) estimée entre 15 % et 30 % selon les cas d'usage,
- Amélioration de la qualité du service public grâce à des décisions fondées sur des données fiables et en temps réel,
- Contribution aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (suivi et optimisation des consommations énergétiques),
- Développement de compétences internes en matière de gestion de la donnée et d'administration des systèmes IoT,
- Positionnement de la CUCM comme territoire de référence en matière d'innovation numérique en Bourgogne-Franche-Comté.

Il est ainsi proposé de solliciter une aide financière à la Région Bourgogne Franche Comté au titre du règlement d'intervention TERRINUM-BFC, au taux le plus élevé.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De solliciter une aide financière auprès de la région Bourgogne Franche Comté au taux le plus élevé, au titre du règlement d'intervention TERRINUM-BFC pour réaliser des projets

expérimentaux de déploiement d'objets connectés concernant la gestion des déchets, le pilotage énergétique des bâtiments publics, le comptage d'eau connecté, l'éclairage public intelligent des Zones d'Activités, et l'expérimentation sur l'espace public ;

- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la constitution et à l'instruction de ce dossier de demande de subvention, ainsi qu'à toute démarche administrative afférente ;
- D'inscrire les recettes sur les lignes correspondantes du budget.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,
Isabelle LOUIS

LA PRESIDENTE,
Isabelle LOUIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'I' and 'L' with a horizontal line extending to the right.A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a stylized 'I' and 'L' with a horizontal line extending to the right.

Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by a long, horizontal line.